CSSM
CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE MAYOTTE

ars Agence Régionale de Santé Mayotte

JE PROTÈGE MA SANTÉ, JE ME VACCINE CONTRE LA GRIPPE !

DU 16 SEPTEMBRE 2021 AU 31 JANVIER 2022

+65 ans

MALADIE CHRONIQUE

Si vous avez 65 ans et plus, la grippe peut entraîner des complications graves. Pour vous protéger, vaccinez-vous dès maintenant.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Mayotte

Conception par le Service communication-marketing CSSM - © Photo Adobe Stock - septembre 2021